



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois mars, le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres en exercice : .....	27
Membres présents : .....	25
Procurations : .....	2
Suffrages exprimés : .....	27
Votes Pour : .....	27
Votes contre : .....	0
Abstentions : .....	0

Étaient présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Mélanie MANO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Etaient excusés : M. Laurent JOUGLENS (procuration à M. Laurent SOULARD),  
Mme Marie-Agnès SALOMON (procuration à M. Jean-Bernard BONNAC)

Secrétaire de séance : M. Bernard JOLLYS

**N° DE\_2021\_040**

**OBJET : SUBVENTION PLAN DE RELANCE – APPEL A PROJET SOCLE NUMERIQUE DES ECOLES DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ**

Dans le cadre des appels à projets de plan de relance, il est à proposer un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement. L'appel à projet axé sur le 1<sup>er</sup> degré vise à réduire la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

L'objectif est d'appuyer la transformation numérique de l'école élémentaire :

- en favorisant l'acquisition de l'équipement de base,
- en développant les services de ressources numériques,
- en accompagnant la prise en main de l'outil.

Le projet portera donc pour l'école primaire sur l'acquisition de deux chariots d'ordinateurs et tablettes pour un montant de 18 998 € TTC et pouvant bénéficier d'un financement à hauteur de 73%.

L'ensemble du dispositif d'acquisition et de mise en place sera conclu en partenariat avec les Services Académiques et les équipes éducatives.

Gironde Numérique est le partenaire qui assurera la consultation dans le cadre d'une commande groupée pour le territoire.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention au titre de l'appel à projet visant au plan de relance.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

**APPROUVE** la réalisation de cet appel à projet permettant la transformation numérique à l'école élémentaire.

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'ETAT au titre de l'appel à projet « socle numérique des écoles du 1<sup>er</sup> degré »

**APPROUVE** le plan de financement suivant :

<b>Estimation</b> .....	<b>18 998 € TTC</b>
Subvention ETAT (Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des sports) 73 % .....	13 868.54 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité.....	5 129.46 €

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part non couverte par la subvention.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente et de signer tous actes en découlant.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Isabelle DEXPERT